



POILA GRATTER

Fonctionnaires territoriaux de la ville de Colombes

Tél : 01.42.42.12.39 Portable : 06.61.30.95.43 fax : 01.47.81.50.58
mail : cgt@mairie-colombes.fr adresse : 27 rue Saint Vincent 92700 Colombes

TENSION SUR LES QUARTIERS DE COLOMBES

Le Parisien publié le 15/11/2011

Qui pose problème, où, quand et de quelle manière ? Philippe Sarre, le maire (PS) de Colombes veut établir une carte de la délinquance dans sa commune.

A Colombes, c'est plutôt une déclaration de guerre à l'insécurité. « Nous sommes dans le concret » assure Philippe Sarre. Une création à venir d'un observatoire de la tranquillité publique et des incivilités, ayant pour but de dresser une cartographie précise de la délinquance à Colombes.

AFP publié le 18/11/2011

Le maire (PS) de Colombes Philippe Sarre a demandé « une présence policière renforcée » et « durable » dans les quartiers de la ville où ont eu lieu mercredi et jeudi soirs des fusillades qui ont fait trois blessés. « J'en appelle à une présence policière renforcée de façon durable dans les quartiers concernés », a-t-il affirmé.

La CGT se mobilise au côté des personnels, tout à fait consciente que la situation que nous rencontrons à Colombes ne peut se gérer à l'échelle de la Ville seule, mais en associant tout les partenaires du national à l'associatif.

Nous demandons à Monsieur le Maire de « prendre toutes les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et protéger la santé physique et mentale des salariés [...] par des actions d'information et de formation [...] et la mise en place d'une organisation et de moyens adaptés... » comme le prévoit l'article L4121-1 du code du travail.

La CGT reste en vigilance et n'hésitera pas à mettre en œuvre les procédures de déclaration d'un danger grave et imminent si nécessaire pour protéger les agents municipaux.

La municipalité a réagi rapidement avec :

- **Un recours aux forces de l'ordre**
- **Des réunions de services avec les collègues concernés par la situation violente de la place Aragon**
- **Une information à chaud aux membres de la CHSCT qui siégeait ce 24 novembre.**

LA SITUATION AU FOSSES-JEAN

Depuis la mi-septembre quelques jeunes adolescents déscolarisés investissent les équipements publics (école primaire, médiathèque...) et le quartier en général, insultent, perturbent les usagers et les plus jeunes, menacent les personnels communaux.

Le syndicat CGT s'est mobilisée rapidement depuis le 23 septembre, nous avons alerté la municipalité, nous sommes déplacés auprès des collègues plusieurs fois.

Nous avons demandé une réunion à l'échelle du quartier. La ville a répondu favorablement et depuis une réunion de crise a eu lieu organisée par le contrat local de sécurité, avec la présence de tous les partenaires de quartier, de l'office du logement à la police municipale, en passant par l'éducation nationale, le centre social et culturel, la prévention jeunesse, le service jeunesse municipal..... et un collectif de quartier a consacré du temps au sujet. Une autre rencontre est prévue. Les problématiques de chacun ont été exposées. Des activités de délinquances plus graves (trafic de drogue, rodéos de véhicules, commerces illicites dans les parkings.....) ont été évoquées.

L'élue municipale présente informe que 106 000 000, dont la ville finance 23% vont être dévolus à la requalification du quartier.

Les partenaires sont tombés d'accord sur la nécessité de reprendre la maîtrise de l'espace public avec entre autre une action indispensable de la police qui s'est rapidement mise en place.

Ce quartier plutôt paisible, est actuellement le siège d'une délinquance qui ne se cache plus, à laquelle on associe des enfants de plus en plus jeunes, qui s'éduquent de cette image du quartier.

LA SITUATION QUARTIER DU PETIT-COLOMBES

Le 23 novembre une quatrième fusillade en à peine deux semaines a eue lieu dans ce quartier, cette fois sur la place Aragon à côté de la médiathèque.

Depuis de nombreuses années les agents des équipements communaux de la place, mairie et médiathèque, subissent au quotidien des agressions verbales, des groupes stagnants à longueur de journée aux abords (personnes en état d'ébriété, sous l'empire de la drogue, SDF....).

A de nombreuses reprises la CGT est intervenue afin de faire assurer la sécurité du personnel, durant des années un agent de sécurité a été en poste à la médiathèque, appel à la police municipale....

Aujourd'hui, les violences vont crescendo allant du rodéo de véhicule, au trafic de drogue, au vu de tous, et à la prise de possession de certains emplacements (les deux portes d'accès de la médiathèque, les abords du café côté place et rue Jeanne Gleuzer).

Dans ce quartier en pleine mutation, les jeunes sont accueillis à l'Espace des 4 chemins ; la délinquance et le climat d'insécurité proviennent principalement de jeunes adultes et d'adultes.

Il est indispensable qu'avec l'aide de la police, la population puisse reprendre le contrôle de l'ensemble de ce quartier.

Au vu des faits récents, nous demandons à la municipalité de réunir l'ensemble des partenaires sociaux du quartier, afin de réfléchir et de trouver ensemble des solutions à cette situation qui ne peut plus durer.

NOS MOYENS D'ACTION

LA MUNICIPALITE

La CGT demande :

- **Une information large aux organisations syndicales et au personnel en général sur ce qui se passe et les actions mise en place.**
- **Une réflexion sur la pertinence de fermer temporairement les équipements municipaux pour préserver les agents.**

Nous sommes conscients que ces fermetures éventuelles condamneraient les habitants du quartier à une double peine, celle de subir les phénomènes de violence et la privation de service public.

Nous sommes conscients également de l'attachement des agents au service public.

LES SALARIES :

Nous appelons les salariés à alerter la municipalité et les organisations syndicales s'ils ont des raisons de penser qu'ils sont menacés, ou qu'ils ne pourraient pas exercer ses missions dans de bonnes conditions.

Nous informons le personnel que lors de la mensuelle CGT du 8 novembre 2011, l'administration a confirmé la possibilité d'un suivi psychologique des agents qui en feront la demande à la médecine du travail suite à une problématique professionnelle.

Des conventions ont été signées avec trois psychologues cliniciens du secteur privé en attendant le recrutement par la ville d'un psychologue à mi-temps.

L'ORGANISATION SYNDICALE CGT :

Nous soutenons l'action de la municipalité dans sa volonté de résoudre ces problèmes d'insécurité et nous y associerons par un courrier de la CGT adressé au ministre de l'intérieur, Monsieur Claude GUEANT, concernant la protection des agents de la ville.

C'est la vigilance et l'expression du plus grand nombre qui permettront d'inverser les dynamiques malsaines qui gangrènent nos quartiers, lieux de vie et de travail.